

C A N A D A

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

PROVINCE DE QUÉBEC
District de Montréal

No. R-4008-2017

ÉNERGIR, s.e.c., société dûment constituée,
ayant sa principale place d'affaires au 1717,
rue du Havre, en les ville et district de
Montréal, province de Québec,

(ci-après « Énergir »),

DÉCLARATION SOUS SERMENT

Je, soussigné, **MATHIEU JOHNSON**, faisant affaires au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis Directeur adjoint, Stratégie et développement GNR, chez Énergir;
2. J'ai connaissance des faits allégués dans la «*Demande prioritaire visant l'approbation des caractéristiques de contrats d'achat de gaz naturel renouvelable* »;
3. J'ai connaissance des faits allégués dans cette demande ainsi que dans la pièce Gaz Métro-1, Document 23 déposée à son soutien;
4. Tous ces faits allégués sont vrais.

ET J'AI SIGNÉ, à Montréal, le 18 novembre 2019.

(s) Mathieu Johnson

MATHIEU JOHNSON

DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT devant moi,
à Montréal, ce 18^e jour de novembre 2019

(s) Melissa Joly #152 176

Commissaire à l'assermentation pour
tous les districts judiciaires du Québec